

Le Petit Journal de Mas Blanc

Edito

Chères Mas Blançaises, chers Mas Blancs,

Après cette période estivale et la fête de la St Lambert, certains ont découvert une nouvelle classe, pour d'autres c'est le moment de se créer un moment de détente ou de loisirs.

La jeunesse a répondu présente avec le programme organisé par l'ACF (Association Culturelle et Festive) de Mas Blanc avec l'aide de la Coleta pour l'animation taurine, merci aux équipes pour leur implication et leur dévouement.

Je salue les professeurs d'école de Mas Blanc qui chaque année s'impliquent à transmettre le savoir, à nos petits bouts de choux, pour leur avenir.

Je félicite le monde associatif et tous les bénévoles pour leur volonté d'animer notre village et de créer des liens importants entre les habitants.

Les travaux de la micro crèche privée avancent et Marie Pierre CALLET, Vice-présidente du Conseil Départemental, nous a rendu visite pour voir l'avancée du chantier et pour nous témoigner son soutien dans la réalisation de ce service rendu à la population.

Le village bouge et chacun peut être un acteur, donnons-nous rendez-vous aux animations prévues dans notre magnifique village !

Laurent GESLIN



Dans ce numéro :

PNRA : pesticide,
life, perdrix, jour
de la nuit 2-3

Chapelle et mutuelle
villageoise 4-5

Travaux; Ecole 6

Commerces, vie asso-
ciative, SudRhôneENV 7

Informations di-
verses 8

Les dates à noter sur votre agenda :

Théâtre : "JE VEUX VOIR MIOUSSOV" samedi 15 Octobre à 20h30

L'auto-école fête ses 1 an samedi 22 Octobre à 19h

Théâtre : "BOEING BOEING" samedi 5 Novembre

Cinéma : "MARY-ROSE Naissance d'une légende" jeudi 10 Novembre à 20h30





*Mas Blanc est
précurseur dans cette
reconversion*



*Le LIFE conduit des
actions en faveur de 13
espèces d'oiseaux*

Les communes du parc vers le zéro pesticide

Mercredi 28 septembre 2016, à l'initiative du Parc naturel régional des Alpilles, la commune d'Orgon a accueilli les élus et agents des services techniques de 13 des 16 communes du Parc.

Objectif : se former aux techniques alternatives aux pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries. En effet, à partir du **1^{er} janvier 2017, date de l'entrée en vigueur de la loi Labbé**, l'État, les collectivités locales et les établissements publics ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides) pour l'entretien des espaces verts, jardins publics, voiries, promenades et forêts.

Cette évolution nécessite une adaptation des techniques et des techniciens, une réorganisation de la gestion du temps de travail, une reconsidération des aménagements, un choix précis de matériel alternatif et un apprentissage sur les nouvelles techniques culturales.

Aussi, le Parc, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, a missionné le CFFPA de Saint-Rémy-de-Provence pour organiser une journée de formation à destination des agents avec le concours des services techniques de la commune d'Orgon.

Premier temps fort de la journée, trois communes du Parc, précurseurs dans cette reconversion, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Rémy-de-Provence et **Mas-Blanc-des-Alpilles**, ont apporté aux participants leur témoignage dans ce domaine sur les pratiques sans phytosanitaire, la gestion différenciée des espaces verts et les jachères fleuries.

Dans un second temps, les agents, accompagnés du maire d'Orgon, Guy Robert, ont pu rencontrer des fournisseurs de matériels pour essayer différentes machines et outils : désherbeurs thermiques, balayeuses de rue, désherbeurs de chemin, outils électriques portatifs de désherbage ou encore gamme de plantes plus adaptées au climat et à ces nouveaux enjeux.

De quoi satisfaire ou éveiller les curiosités des quelques 35 professionnels de nos espaces verts et voiries qui ont passé la journée à échanger sur les problématiques liées à leur métier et à partager leur expérience.

« LIFE » des Alpilles

«L'instrument financier pour l'environnement» est l'un des principaux outils financiers de l'Union européenne utilisé au titre de sa politique environnementale. Il permet de soutenir des programmes en faveur de la conservation de l'environnement et de la nature. Depuis 1992, plus de 4 000 projets ont ainsi été cofinancés.

Le programme LIFE des Alpilles est financé au titre du LIFE + Nature et biodiversité qui soutient les projets qui contribuent à la mise en œuvre des directives « Oiseaux » et « Habitats » et à la gestion des sites Natura 2000. Le LIFE des Alpilles, engagé en 2013 pour une durée de 5 ans, développe des actions de promotion des activités humaines qui contribuent au maintien des paysages et de la richesse écologique des Alpilles.

Plus concrètement, le LIFE des Alpilles conduit des actions en faveur de 13 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire présents dans le massif tels que l'**aigle de Bonelli**, le **vautour percnoptère**, le **faucon crécerelle** et le **Rollier d'Europe**.

L'aigle de Bonelli et le vautour percnoptère, comptent parmi les espèces les plus rares et menacées de France, voir d'Europe.

Plus d'informations sur le programme LIFE des Alpilles : <http://life-alpilles.com/>



Les perdrix rouges jouent un rôle important dans l'écosystème du massif



Plus de perdrix dans les Alpilles grâce au LIFE

Après les travaux de réouverture de milieux naturels destinés à améliorer la richesse biologique des habitats d'oiseaux emblématiques, le projet LIFE a travaillé sur le renforcement des populations naturelles de lapins de garenne et de perdrix rouges, qui jouent un rôle important dans l'écosystème du massif.

Ce projet fait suite à l'élaboration d'un plan de gestion élaboré par l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage). Les sociétés de chasse communales de Fontvieille, Orgon, Lamanon et Mouriès ainsi que la société de chasse privée Artémis à Aureille participent à l'action « perdrix rouge »

Une réintroduction sous contrôle

Les oiseaux sont des perdrix rouges *Alectoris rufa* souche ANTEGENA « certifiées », c'est-à-dire garantissant la meilleure adaptation possible à leur environnement sauvage. Chaque oiseau est bagué afin de le distinguer des individus sauvages.

15 cages de pré-lâchers ont été installées fin août dans le territoire des Alpilles. 20 oiseaux ont été placés dans chaque cage pendant quelques jours afin de les acclimater à leur nouvel environnement. Les cages étaient approvisionnées en eau et en nourriture et protégées des éventuelles nuisances et dangers (chiens, troupeaux, sangliers, etc.). Les perdrix ont été lâchées progressivement à proximité d'un agrainage qui reste en place environ 2 mois.

Cette action est destinée à être reconduite à minima pendant 2 années consécutives afin de garantir le développement d'une population viable dans le temps.

Plus d'information sur la Perdrix rouge : www.oncfs.gouv.fr/Reseau-Perdrix-rouge-ru555



Le Jour de la Nuit

Les pieds dans les Alpilles, la tête dans les étoiles

Le Jour de la Nuit est une manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé, coordonnée par l'association Agir pour l'Environnement.

Pour cette 8^{ème} édition, la commune de Mas Blanc, organisatrice de la manifestation avec la collaboration du PNRA, a proposé un programme original à destination de toute la famille :

- **Lundi 26 septembre 2016**, l'association « Arts de vivre » est intervenue dans la classe du cycle 3 de l'école sur le thème « biodiversité et pollution lumineuse ».

- **samedi 8 octobre 2016** : observation du ciel étoilé en compagnie d'un Cosmographe, à partir de 19h, au City stade,

et extinction totale de l'éclairage public



La longue histoire de la chapelle Saint Lambert



Tous les lundi de la Saint Lambert, fête de Mas Blanc à la fin aout, la petite chapelle revit au cours d'une messe. Cette année beaucoup de monde a pu assister à l'office célébré par le **père Michel SAVALLI**. Par le texte qui suit, il nous présente l'historique de ce précieux monument. Qu'il en soit remercié.

Jean-Louis VILLERMY

Édifiée au XII^e s sur une éminence de 40 mètres au dessus de la plaine, en retrait du village de Mas-Blanc, la chapelle Saint Lambert se cache dans un îlot de verdure près du cimetière de la commune, au bout d'un chemin de terre qui fleure bon le thym et le romarin.

Plus petite chapelle de la région, son histoire est pourtant riche et surprenante !

On l'appelle aujourd'hui *Saint Lambert* mais son nom d'origine était **Saint Roman**, un saint ermite dont les disciples vivaient au monastère troglodyte tout proche de Beaucaire. Roman avait été ordonné prêtre par saint Hilaire évêque d'Arles en 444. Son culte fut très populaire et probablement que quelques moines de son monastère s'établirent ici et bâtirent un premier lieu de culte. On retrouve bien longtemps après une chapelle sous le nom de *Saint Roman de Briançon*, d'un mot celte qui signifie *hauteur*.

Elle entre officiellement dans l'histoire par une donation faite en 1180 par l'archevêque d'Arles à la Mère Mathilde II, abbesse des Bénédictines de Saint Laurent d'Avignon, qui seront les propriétaires de l'endroit jusqu'à la Révolution.

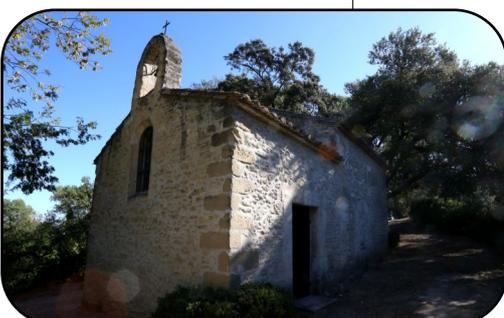
En 1246 les religieuses attribuent à la chapelle un autre nom. Désormais *Saint Roman* s'efface devant **Saint Lambert Pelloquin**, évêque de Vence près de Nice. Ce dernier vient juste d'être canonisé et les liens entre l'abbaye et le diocèse de Vence favorisent la venue de religieuses de la famille de ce nouveau saint.

Saint Lambert est né à Bauduen, près du Verdon en 1084 et orphelin très tôt entrera comme élève à l'abbaye de Lérins, en face de Cannes ; il y deviendra moine bénédictin. Le renom de sa sainteté l'oblige à quitter sa chère solitude de l'île Saint Honorat pour devenir à 30 ans évêque du diocèse de Vence. Il y meurt en 1154. Très vite des miracles se multiplient et l'Église le proclame saint.

Sa bonté était légendaire. Il défendit les serfs, obtint leur libération et la reconnaissance de leurs droits. Ami des pauvres sa générosité était inlassable. On lui doit aussi l'adduction d'eau dans sa cité épiscopale et la reconstruction de la cathédrale actuelle.

Plus tard on le confondit avec un autre saint Lambert, venu de la lointaine Belgique, moine, évêque et selon la légende réfugié à Mas-Blanc pour fuir la vindicte d'un roi sanguinaire. On le prétendait mort martyr au VIII^e s. La légende est tenace mais ne résiste pas devant la critique historique !

Mais revenons à notre chapelle. Un prêtre, appelé *prieur*, nommé et payé par les Bénédictines, assurait la célébration de la messe tous les dimanches et fêtes. En revanche les autres sacrements et les obsèques étaient célébrés au Grès. Jusqu'en 1636 la chapelle dépendait de la paroisse de Tarascon. On note le pèlerinage de la fin du mois d'août dès cette époque. En 1664, l'archevêque d'Arles, Mgr Adhémar de Monteil, réclame l'agrandissement de l'édifice. C'est ce qui explique la travée supplémentaire ajoutée à cette époque, la nouvelle porte d'entrée ainsi que le clocheton en façade.



Son nom d'origine était
St Roman
et en 1246, elle prend le
nom de St Lambert

Saint Lambert, évêque de
Vence, est né à Bauduen,
près du Verdon en 1084

Histoire de la chapelle Saint Lambert (suite)

A la Révolution, la commune récupère le lieu et y installe la mairie !

En 1813, c'est l'école qui prend possession de la chapelle sécularisée.

Il faut attendre 1838 pour que les habitants obtiennent la restitution au culte avec l'appui de la Reine Marie-Amélie, femme de Louis-Philippe, qui se montre généreuse par un don ! Las, l'archevêque refuse de l'ériger en paroisse pour cause de trop grande pauvreté...A l'abandon, de nouveau, un âne y fait sa demeure !

En 1921, le curé Reynaud propose de la réhabiliter et les pèlerinages reprennent. En 1973, la commune achève sa restauration complète.

Aujourd'hui la chapelle est ouverte au public sur demande auprès du curé de Tarascon. Mas-Blanc fait en effet partie d'Unité Pastorale Sainte Marthe et de la paroisse de Saint-Étienne Grès ; on y célèbre à la fin du mois d'août la messe de saint Lambert, patron de cette fin d'été riche en festivités.

Venez découvrir ce lieu modeste et beau dans sa simplicité, venez vous ressourcer auprès de notre saint, modèle toujours actuel d'un christianisme, ami des hommes et de la paix.

Père Michel SAVALLI, curé de l'Unité Pastorale Sainte Marthe

Une mutuelle villageoise pour tous

Vous habitez à Mas Blanc des Alpilles ... ou vous y travaillez !, et vous souhaitez accéder à une mutuelle complémentaire de santé.

La commune de Mas Blanc s'est lancée dans le projet de Mutuelle de Village en conventionnant avec la **Mutuelle Générale d'Avignon**. 49 communes de la région l'ont déjà fait. C'est en partenariat avec la commune de **Saint Etienne du Grès** et avec l'aide d'**Inès PRIEUR DE LA COMBLE**, adjointe au Maire et déléguée aux affaires sociales de Saint Etienne du Grès, que le projet a été préparé et qu'il vous est possible aujourd'hui de souscrire un contrat auprès de cette mutuelle.

Un concept en développement rapide...

La mutuelle communale, si elle s'inspire directement de l'esprit mutualiste et familial des premières caisses de la fin du XIXème siècle, reste une innovation particulièrement récente dans l'univers de l'assurance santé à la française. Caumont-sur-Durance, petite commune du Vaucluse a été la pionnière du genre à l'automne 2012 avec l'instauration d'un contrat de complémentaire santé fourni par la Mutuelle générale d'Avignon : près de 300 foyers ont adhéré. Le succès de la formule et sa médiatisation ont entraîné une multiplication des projets partout en France, dans l'idée de préserver le pouvoir d'achat des ménages et de favoriser l'accès aux soins pour tous. Déjà plus de 200 communes, essentiellement rurales ou de faible taille, proposent aujourd'hui ce service à leurs habitants.

Des permanences de proximité ont lieu régulièrement et vous pouvez prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie de Saint Etienne du Grès. Vous pourrez lors de ces permanences rencontrer une conseillère et obtenir un comparatif (venez avec le détail de vos contrats santé). Des conseils sur votre parcours de soins vous seront prodigués.

Prochaines permanences de la MGA (Mutuelle Générale d'Avignon) :

Mardi 22 novembre 2016 et Mardi 20 décembre 2016, salle du Rigau à Saint Etienne du Grès.

En 1973, la commune achève sa restauration



Travaux - les brèves



Micro-crèche : les travaux ont commencé et s'achèveront à la mi-novembre. L'ossature bois permet d'avancer très rapidement. Exemple du **5 octobre 2016** : 8h00 les camions arrivent sur place, 8h48 le déchargement attaque, 9h30 la pose des murs commence, 12h00 pose du pignon de toiture, 16h00 les fermettes sont posées

Enfouissement des lignes HTA (haute tension) : les travaux ont commencé et concernent la section allant du chemin de Rousty (à la hauteur de l'imp. de l'arbousier) jusqu'à la mairie via la D99. L'achèvement est prévu en fin d'année.

Eclairage sur la D99 : ce chantier est réalisé en même temps que le précédent et concerne la section de la D99 impactée par l'enfouissement de la HTA.

Radar pédagogique : un radar a été installé sur la D99, juste à l'entrée du village pour les conducteurs allant vers St Rémy afin de les informer de leur vitesse réelle et les inciter à ralentir.

Rénovation du bâtiment communal : la consultation des fournisseurs va être lancée prochainement. Les travaux sont prévus pour 2017 et seront achevés début 2018. Ce bâtiment anciennement appelé « Rouveyrol » du nom de son ancien propriétaire et ce, par défaut d'identification, sera renommé et portera à terme le nom officiel de « **Résidence de l'hirondelle** » .

Ecole : la rentrée



La rentrée dans notre petite commune s'est faite dans la bonne humeur et la joie de retrouver les copains et notre école comptabilise pour cette rentrée 2016-2017, 56 élèves de la petite section au CM2.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante Madame **Emmanuelle BOUYROU** qui s'occupera des classes de maternelle.

Madame **Catherine EMONT ASPLANATO**, directrice et Madame **Caroline BIRFET** sont, pour le plaisir de tous, toujours présentes pour cette nouvelle rentrée.



Annabel BLANCHIN

Ecole : les temps périscolaires

Cette nouvelle année scolaire annonce une modification des rythmes scolaires. Les temps d'activités périscolaires se déroulent désormais le **mardi après-midi**.

Au programme, toujours du multisports avec **Florent, Tiffany et Anthony**. Le magnifique temps de septembre a permis aux enfants de se rendre régulièrement au city. A cela s'ajoute en ce début d'année une initiation aux arts du cirque, avec Bulle de cirque, qui sera prolongée durant le temps scolaire par les enseignants.

Pour les autres temps périscolaires (midi et soir), **Tiffany** intervient avec **Marie et Genevieve**. Elle assure également le rôle d'ATSEM le mercredi matin.

Le cuisiner **Olivier** est quant à lui toujours aux commandes des fourneaux, régulant les papilles des enfants.

Julie BAYEUL





Commerces

A l'occasion de ses 1 an, **ICI PERMIS** vous offre le **Samedi 22 Octobre à 19h à la salle des fêtes**, un moment de révision pour un CODE DE LA ROUTE GEANT
Des questions, comme à l'examen, corrigées par Aurore et de la bonne humeur

Vie associative : les rendez-vous de l'ACF

Les prochaines manifestations prévues par l'ACF sont :

- **Le samedi 15 Octobre 2016 à 20h30**, Théâtre :
la troupe de la nouvelle Energie présente "JE VEUX VOIR MIOUSSOV"
- **Le samedi 5 Novembre 2016**, Théâtre :
la troupe "Accroplanches" présente "BOEING BOEING "
- **Le jeudi 10 Novembre 2016 à 20h30**, Cinéma :
projection d'un film de J. Bigay "MARY-ROSE Naissance d'une Légende"

Association Culturelle et Festive de Mas Blanc des Alpilles

Vie associative : club bouliste

Le club a été créé en **Septembre 2014** et a commencé son activité en Octobre de la même année.

La pratique du jeu de pétanque est autorisé à tout type de personne sous réserve qu'il soit détenteur d'une licence délivrée par la FFPJP.

Il existe **3 types de concours** :

- tolérés : ouverts à tous licenciés
- officiels : ouverts à tous les licenciés mais pouvant parfois être limités à certaines catégorie de joueurs : honneur, vétéran, 55 ans et plus , féminin, mixte
- championnats et ou qualificatifs départementaux : ceux-ci sont attribués aux clubs par le Comité des BdR

Pour 2016, notre effectif est constitué de **32 licenciés** et d'une quarantaine de membres sociétaires. Nous organisons sur l'année une cinquantaine de concours dont 5 officiels et un championnat départemental féminin.

Une équipe de 7 joueurs s'est qualifiée pour aller disputer la phase finale du championnat départemental des clubs Division3 à CABRIES, les 22 et 23 Octobre 2016

Afin de nous aider au développement du club, nous demandons aux Masblancaises et Masblancais de bien vouloir venir nous rejoindre. Ils seront les bien venus

Pierre INGOGLIA

Sud Rhône Environnement organise 2 évènements

La Fête de la Récup' , 2^{ème} édition : événement artistique et citoyen sur le thème de la récupération. Venez découvrir des gestes simples pour réduire la quantité de vos déchets, le **samedi 19 novembre 2016**, de 10h à 18h, au Co-sec *Gérard Eletti*, bld Alphonse Daudet à Tarascon.

Pour plus de renseignements rendez vous sur : www.sudrhoneenvironnement.org

Grand Concours Gratuit « Jeu Tri Mieux » : du 1^{er} au 26 octobre 2016. Gagnez des nuits en chambre d'hôtes, des repas au restaurant, Pour jouer, imprimez et remplissez un bulletin de participation disponible sur www.sudrhoneenvironnement.org et glissez-le dans une bouteille en plastique transparente que vous déposerez dans votre sac jaune.

Dénomination des voies et modification d'adresse

Les panneaux des voies nouvellement nommées ont été posés et les personnes concernées ont reçu le courrier de la mairie justifiant la nouvelle formulation de leur adresse.

Pour vos papiers, les conséquences d'une modification dans l'adresse sont :

- Le certificat d'immatriculation d'un véhicule doit obligatoirement être modifié. La démarche est gratuite. Elle peut se faire par internet (voir ci-dessous) et dans ce cas vous recevez par la poste, sous une semaine, une étiquette à coller sur votre carte grise.
- Le changement d'adresse est facultatif pour la carte d'identité, le passeport et le permis de conduire.

La mairie s'occupe de mettre à jour vos informations pour le service de l'eau et les listes électorales. Il vous appartient de faire les démarches pour toutes vos autres prestations publiques ou privées.

Informations pratiques sur le site internet www.service-public.fr

Ce site permet de faire **une seule démarche pour informer plusieurs organismes publics et privés** tels que Caisses de retraites (Agirc et Arrco, Cnav, etc.), Caisses de sécurité sociale (CPAM, MSA, CAF, etc.), Pôle emploi, Service des impôts et Système d'immatriculation des véhicules (ministère de l'intérieur)

⇒ Sur la page d'accueil et dans la partie **Services en ligne**, cliquer sur **changement d'adresse en ligne**

⇒ puis cliquer sur **accéder au service en ligne**

⇒ Ensuite dans la rubrique **Objet du changement**, sélectionner **modification administrative** (et non déménagement)



Protection des compteurs d'eau contre le gel

Avant la période hivernale, il est important de protéger votre compteur contre le gel car en cas de dégât, les coûts engendrés seraient à votre charge.

Le meilleur matériau à utiliser reste le **polystyrène**. On peut l'utiliser sous forme de sacs de billes ou de débris qui remplissent le regard ou de plaques qui en tapissent les parois. La laine de verre peut aussi convenir à cet usage, à condition d'être enfermée dans un sac plastique bien étanche. Sinon, elle absorberait l'humidité, qui peut geler ! Il vaut mieux bannir les feuilles mortes, la paille ou même les couvertures, les vieux journaux et les cartons. Toutes ces matières absorbent l'humidité et peuvent se transformer en glace.

Etat civil

Naissance :

Lou Monique Dominique ISNARDON,
le 28 août 2016 à Arles

Mariage :

Patrick REYNIER et Régine MAURIN,
le 16 juillet 2016

Décès :

Josselin Joseph TRESCARTE,
le 25 juillet 2016

Marcelle COUPEE,
le 10 octobre 2016 à Nîmes

N° et adresses utiles

Mairie : 04 90 49 07 98 mairie.mba@wanadoo.fr
horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Mardi : 14h - 17h

Mercredi et jeudi : 9h - 12h

Ecole : 04 90 49 01 57

Police de St Rémy : 04 90 92 58 11

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Appels d'urgence : 112